

Retour au sommaire du site qui donne accès à notre base documentaire (Base docu):

<http://www.pierre-poivre.fr/>

## *La Digue et la Curieuse* en mission de reconnaissance aux îles Seychelles

( 17 septembre 1768 - 31 janvier 1769 )

Par Jean-Paul Morel

### Nota

Depuis que j'ai écrit cette petite étude, j'ai découvert aux Archives départementales de La Réunion un autre journal de cette expédition, celui tenu par le second de *la Curieuse* nommé probablement René François Pépin. J'ai donc complété et corrigé ma copie en tenant compte de ce manuscrit qu'on trouvera comme les deux autres dans la base documentaire à la date de janvier 1769. JPM, février 2014.

### Préparatifs de l'expédition (novembre 1767- septembre 1768)

La flûte du roi *la Digue*<sup>1</sup> arrive au Port-Louis de l'Isle de France le 17 juillet 1768. Elle est aux ordres d'un marin expérimenté, connaisseur de la mer des Indes et familier de l'Isle de France, le capitaine de brûlot Marion-Dufresne. Il possède dans cette colonie une importante concession, voisine de la propriété de son cousin Magon, ancien gouverneur de l'île. Fils d'armateur, Marion a navigué toute sa vie, et connaît aussi bien les finesses du commerce international que l'art de la navigation<sup>2</sup>. L'astronome Pingré qui voyagea avec lui en 1761 le dépeint ainsi : « haute réputation d'intelligence, de prudence, de bravoure, et même, ajoute-t-on, de bonheur ... Il est sage, vigilant, actif, honnête homme, franc ». Et plus tard, Pingré note qu'à bord, le soir « danses, contredanses, rondes, danses bretonnes, tout cela se succède et tout l'équipage y prend part », cela plaît beaucoup à Marion qui affirme : « La joie et l'exercice sont d'excellents préservatifs contre toutes les maladies de mer. » Ne voila-t-il pas un excellent homme !

En novembre 1767, la gabarre du roi *la Digue* a été confiée à Marion pour trois ans. Elle lui a été accordée « pour une opération qu'il doit faire dans l'Inde qui intéresse le service du roi et celui de la Compagnie », tous les frais de l'armement étant à sa charge, autant les vivres et le matériel que l'équipage.<sup>3</sup> Cette opération, utile au roi, que Marion se proposait d'exécuter, l'intendant Poivre nous en donne la teneur :

« Il m'a fait part du dessein où il est d'aller faire la découverte des îles qui sont au sud des Maldives pour déterminer leur situation, en reconnaître le sol, et prendre la connaissance nécessaire à la navigation de ces parages. Ce voyage ne peut qu'être très utile ».<sup>4</sup>

Sans aucun doute Marion était tout particulièrement l'homme de la situation, car outre ses qualités déjà évoquées, en particulier sa bonne connaissance de l'océan Indien, il avait eu l'occasion de traverser l'archipel des Seychelles à la barre de la frégate *la Diligente* en septembre 1757, et, très certainement, il dut alors y mouiller, le temps de s'y rafraîchir et d'en entrevoir les ressources.

*La Digue* avait appareillé de Lorient le 1<sup>er</sup> février 1768, la traversée avait duré bien plus longtemps que de coutume à cause d'interminables périodes de calme. Conséquemment l'équipage avait été attaqué par le scorbut, et Marion lui-même était arrivé malade dans la colonie. Il écrivait au ministre :

« Les secours suivis que j'ai reçus par les ordres de MM. Dumas et Poivre me permettront d'expédier ma frégate à la fin d'août. J'ai fixé cette époque pour son départ, ainsi que pour les deux goélettes, pour commencer l'expédition des découvertes des îles Séchelles dont vous avez bien voulu me confier le soin. Je ne négligerai rien pour cette opération, et je désire bien vivement que ma santé me permette de

<sup>1</sup> La gabarre *la Digue* a été aménagée en flûte.

<sup>2</sup> Marion rappelle brièvement sa carrière, voir Base docu=> 2 septembre 1771 - Marion Dufresne au ministre.

<sup>3</sup> Base docu. => 26 novembre 1767. La gabarre du Roi *la Digue* est confiée à Marion Dufresne

<sup>4</sup> Base docu. => 27 juillet 1768, Poivre au ministre

m'embarquer. La saison étant fort avancée, et n'ayant au plus qu'un mois pour prendre connaissance de ces îles, cette première opération ne sera qu'un accessoire pour le voyage de l'année prochaine. Je me bornerai à les reconnaître, sonder le port des deux principales, examiner la nature des bois, la facilité de l'exploitation, et les différentes ressources qu'en temps de guerre, une escadre peut en tirer. »<sup>5</sup>

Les administrateurs de la colonie apportèrent tout leur concours aux préparatifs d'une expédition qui avait l'approbation du ministre<sup>6</sup>, mais cependant la date du départ dut être reculée d'un mois ; Marion attribue ce retard au « défaut absolu de moyens dans un port dénué de ressources ». Le programme aussi fut modifié : *la Digue* ne sera accompagnée que d'une seule goélette au lieu des deux prévues<sup>7</sup>, et surtout, Marion toujours souffrant a dû abandonner la direction de l'expédition à son second le Sr Duchemin.<sup>8</sup>

Ce dernier a reçu des instructions écrites de Marion, mais il n'est pas difficile d'y reconnaître la main de Poivre par la quantité et la précision des recommandations, et par la nature des préoccupations auxquelles elles répondent.<sup>9</sup> D'ailleurs, si Marion dispose d'un vaisseau du roi, ce n'est pas sans contrepartie, d'où les découvertes pour le roi et l'exploitation des bois au profit de l'armateur. Seules les opérations de découvertes sont spécifiées dans ces instructions, pour le reste il n'était pas besoin de recommandations.

Il est demandé à Duchemin de se rendre en route directe sur l'archipel des Seychelles. La flûte ira mouiller au port du N.E. de l'île Seychelles (île Mahé), Duchemin s'y établira avec MM. Barré<sup>10</sup> et Desmolières. Ils se chargeront de faire explorer cette île et ses abords tandis que la goélette se rendra à l'île Moras (précédemment nommée île de Palme et bientôt île Praslin) pour faire les mêmes observations. Pendant l'exploration à terre, la goélette ira reconnaître tout l'archipel.

Les instructions fixent clairement les objectifs : « Vous devez dans cette mission vous proposer trois objets : l'utilité de la navigation ; l'avantage du commerce ; et l'introduction dans ces deux colonies-ci de toutes les choses que vous présumerez y pouvoir prospérer », puis de détailler ce qu'il faut rapporter : des plans fidèles des côtes ainsi que des vues de celles-ci, des notes sur les courants, les marées, les vents. Une connaissance précise des deux îles principales, en particulier « de toutes les espèces de productions intérieures, en arbres, arbustes, plantes, herbes, animaux quadrupèdes, oiseaux, insectes, poissons d'eau douce, pierres, terres et minéraux : rien n'est indifférent », une même attention sur le rivage : les tortus en particulier, ainsi que « les cauris, les coraux, les coquillages, les plantes marines, et toutes les pétrifications quelconques ». Il est demandé d'« assembler et rapporter en productions de mer et de terre, tout ce qui résultera de vos recherches », les instructions détaillent les moyens d'y parvenir. Il est aussi demandé de renouveler la prise de possession de l'île Seychelles précédemment réalisée sous ce nom en 1756.

Au cours de cette mission, si Duchemin est bien le représentant de Marion en charge des bâtiments et de l'exploitation des bois, en revanche, il apparaît selon les instructions que c'est l'ingénieur Barré qui est responsable des opérations de découverte : ainsi on y relève l'expression : « au choix de M. Barré »

## Traversée de l'Isle de France aux Seychelles (septembre-octobre 1768)<sup>11</sup>

<sup>5</sup> Base docu. => 1<sup>er</sup> août 1768 – Marion Dufresne au ministre.

<sup>6</sup> Base docu. => 15 janvier 1768- Ministre à Dumas et Poivre.

<sup>7</sup> Poivre au ministre : « M. Marion avait embarqué sur *la Digue* deux grandes embarcations toutes prêtes à être montées ; je lui ai donné les charpentiers nécessaires, et l'une de ces embarcations sera montée samedi prochain trente du courant. Ce sont des espèces de chasse-marée de 50 à 60 tonneaux de port qui lui seront très utiles pour les découvertes qu'il se propose de faire » (Base docu. => 27 juillet 1768).

<sup>8</sup> Base docu. => 10 décembre 1768 - Marion au ministre. On trouvera quelques éléments biographiques sur Duchemin dans la base documentaire (=> sans date n°26.)

<sup>9</sup> Base docu. => 15 septembre 1768 - Marion Dufresne : Instructions pour M. Duchemin

<sup>10</sup> Base docu => 1<sup>er</sup> octobre 1766 : « Le Sr Barré, ci-devant officier de la navigation de l'île, garçon qui possède beaucoup de talents »

<sup>11</sup> Le journal de l'expédition des vaisseaux *la Digue* et *la Curieuse* aux Seychelles en 1768 est partagé entre deux manuscrits, l'un rapporte la traversée aller et retour, l'autre les opérations de reconnaissance menées dans l'archipel des Seychelles. Les deux manuscrits sont transcrits dans la base documentaire. (Base docu=> janvier 1769)

C'est le 17 septembre seulement que l'expédition appareille du Port-Louis. La flûte *la Digue* est accompagnée de la goélette *la Curieuse* aux ordres de M. Lampériaire (ou Lampérière)<sup>12</sup>.

Trois jours plus tard, les vaisseaux n'ont quasiment rien gagné sur leur route fixée au NE car *la Curieuse* n'arrive pas à remonter au vent dans la mer formée. On doit abattre au NO, abandonnant le projet de passer à l'est du banc de Nazareth pour reconnaître l'écueil de St Brandon.

Le 24 septembre, las de devoir attendre *la Curieuse*, *la Digue* la prend en remorque et fera de même les jours suivants. On passe sans les voir près de Saya de Malha et d'Agaléga en s'interrogeant beaucoup sur une forte dérive éventuelle, ou sur un mauvais positionnement des îles sur les cartes.

Le 5 octobre, parvenu à la latitude supposée des Seychelles, on fait route plein ouest.

Le 10 octobre, du haut du mât la vigie aperçoit dans l'ouest les îles de l'archipel des Seychelles.

Du 10 au 12 octobre, on poursuit à l'ouest, longeant au sud les îles composant le groupe du nord-est de l'archipel des Seychelles, c'est l'occasion d'attribuer des noms à plusieurs des îles qui en sont dépourvues : île aux Fous, île Aride, Cousin, Cousine, la Digue, la Curieuse. Les courants empêchent de poursuivre sur l'île Seychelles (Mahé).

Le 13 octobre, les vaisseaux mouillent une journée devant l'île Moras (précédemment île de Palme et future île Praslin). Deux officiers y débarquent pour quelques heures.

Le 15, tentative infructueuse de débarquer sur l'île Cousine, en revanche courte visite à l'île Cousin.

Le 16, les vents et surtout les courants persistent à s'opposer à la marche des voiliers. Visite des Mamelles. La pirogue est envoyée au-devant à l'île Seychelles.

Le 17 à midi, *la Digue* et *la Curieuse* sont à une lieue et demie dans le nord de l'île Ste Anne, à deux lieues de l'île Seychelles. Vents et courants sont toujours contraires, les vaisseaux entreprennent de se tourner vers l'île Ste Anne et poursuivent de la sorte jusqu'à l'île Seychelles.

Le vendredi 21 octobre 1768 au petit matin, Après que M. Barré ait été reconnaître les lieux, les vaisseaux sont halés à l'intérieur du port de l'île Seychelles, ils jettent l'ancre à 8 heures, par huit brasses de fond.

### **Reconnaissance de l'archipel des Seychelles. (21 octobre- 28 décembre)**

Duchemin, chef de l'expédition, demeure sur *la Digue* ancrée au port de l'île Seychelle pendant toute la durée de la reconnaissance de l'archipel, c'est-à-dire jusqu'au moment d'appareiller pour retourner à l'Isle de France. C'est lui qui tient le journal de l'expédition auquel viennent s'ajouter au fur et à mesure de leur retour les comptes rendus des équipes envoyées en reconnaissance.

Du 21 au 26 octobre : Il s'agit en premier lieu, après une reconnaissance des abords du mouillage, d'installer un campement à terre. Gillot le responsable des bois dirige 40 Noirs à défricher une bande terre où seront bâties des cases pour les Noirs, et installées des tentes pour les Blancs. Description du paysage, de la flore et de la faune. Le dénommé Sonnier sur sa pirogue et quatre Noirs partent à la recherche de coquillages et autres curiosités. Le 22 octobre, un détachement est envoyé parcourir l'intérieur de l'île, tandis qu'une autre équipe part visiter les îles situées face au port. Les charpentiers sont mis au travail à terre, on débarque le lest pour faire place aux grumes, ainsi que la forge qui avait été embarquée à l'Isle de France.

Le 26 octobre, retour des deux détachements envoyés en exploration. Celui de l'intérieur de l'île est arrivé fatigué, deux hommes ont la fièvre. L'officier commandant fait un récit circonstancié de sa randonnée, il n'a pas rencontré de difficultés particulières sinon la pluie, et Duchemin note qu'il « n'a rien vu dans la partie du Nord qu'il a parcourue, que les choses que nous trouvons aux environs. Il a

<sup>12</sup> Lampériaire ou Lampérière. Quelle orthographe ? Dans aucun des manuscrits où il est question du commandant de *la Curieuse* nous n'avons rencontré l'une ou l'autre de ces deux orthographes (lu : de Lapériaire, La Peyrière, Lampierre.). On remarquera (merci Google) qu'aucune famille n'a jamais porté le patronyme Lampériaire, ce qui semble militer pour Lampérière nom de famille dont aujourd'hui comme hier on trouve de nombreux représentants, en particulier des officiers de marine au 18<sup>e</sup> siècle. Le seul argument, mais de poids, pour écrire Lampériaire est que c'est sous cette orthographe qu'on a enregistré la petite île des Amirantes dédiée (par qui ?) à ce navigateur qui traversa cet archipel en décembre 1768 à son retour des Seychelles. So as you like.

trouvé presque partout des montagnes escarpées, de gros blocs de roche sur la terre, de distance en distance ». L'autre détachement a visité successivement l'île du Sud-Est, l'île Anonyme, l'île du Cerf, l'île Longue, l'île Moyenne, l'île Petite et enfin l'île Ste Anne. Description des îles, faune et surtout nature des bois. Duchemin commente : « toutes les îles ont beaucoup de rapport à celle-ci par leurs formes, leurs productions et la qualité de la terre qui est presque égale. Je pense qu'il peut y avoir de très bonnes terres propres à la culture sur ces îlots, surtout sur celles où il y vient de beaux bois ».

Le 26 octobre toujours, la pirogue est de retour, elle rapporte quantité de noix de coco fraîches. Sous la direction de l'ingénieur Barré, on travaille à dresser le plan du port. Deux Noirs puis un Noir fugient. On repère deux espèces de bois intéressantes. Le 1<sup>e</sup> novembre on commence à embarquer des pièces de bois.

Le 2 novembre, *la Curieuse* appareille pour l'île Moras. Barré, l'homme à tout faire, officier et ingénieur, pilote et cartographe, responsable en chef de la reconnaissance des îles est du voyage. La levée du plan du port se trouve ainsi interrompue, mais en son absence on continue à s'affairer sur l'île Seychelles, principalement coupe et charroi des bois, travaux perturbés par une pluie incessante. Les caïmans s'avèrent dangereux. Le 12 novembre, après avoir attendu plusieurs jours une accalmie des pluies, il a fallu se résoudre à expédier un détachement pour poursuivre la reconnaissance de la grande île. Le 14 novembre, première journée sans pluie depuis bien longtemps. Le 17, encore un Noir marron. Le lendemain, retour du fugitif. Serpents et scorpions en quantité. Un caïman de onze pieds.

Le 19 novembre, encore deux Noirs marrons, retour du détachement envoyé poursuivre l'exploration de l'île Seychelles. Ce détachement était parti en reconnaissance le 12, il s'était dirigé au sud-ouest, mais sa progression avait été ralentie et déviée par la végétation puis par l'escarpement d'une montagne. La troupe avait atteint la côte ouest le 15 novembre. Au retour, du haut d'une montagne, la vue s'étendait sur toute la surface de l'île ; elle apparaissait couverte de montagnes à l'exception d'une plaine visible dans l'ouest. Sans incident particulier, le détachement était de retour le 19 novembre. Duchemin commente le rapport de l'officier commandant l'opération : « Il n'a rien vu dans la partie de l'île qu'il a parcouru, que les choses que nous avons vues ici : des montagnes fort escarpées, de gros blocs de pierre de distance en distance, beaucoup de rivières, peu de tortues ». Il ajoute « On voit par l'extrait du journal de l'officier commandant le détachement de l'intérieur de l'île qui n'en donne pas une idée bien favorable, que le terrain qu'il a parcouru est presque tout mauvais et très peu propre à la culture. »

Le 20 novembre, deux des Noirs fugitifs sont rentrés. Le 23 novembre, la goélette *la Curieuse* est de retour, son commandant, M. Lampériaire ainsi que son second ont tenu chacun leur journal, nous en traiterons plus tard, préférant poursuivre la chronologie. Le 24 novembre, *la Curieuse* est amenée et amarrée dans le port, juste derrière *la Digue*. Duchemin note le peu d'intérêt des îles visitées par Lampériaire en comparaison de l'île Seychelles.

Du 25 au 28 novembre, vaine tentative pour retrouver et appréhender les Noirs fugitifs. Dans les jours suivants, très peu d'informations autres que météorologiques. Le 4 décembre, visite des Mamelles. Le 5, la chaloupe est envoyée sur l'île Anonyme d'où elle revient le surlendemain surchargée de tortues.

Le 8 décembre, la goélette *la Curieuse* appareille. Comme prévu, elle retourne seule à l'Isle de France en passant reconnaître l'île Jean de Nove dans le NE de Madagascar<sup>13</sup>.

Le 10 décembre, visite en chaloupe de l'île Sèche. Le 16 décembre, Duchemin note qu'il aurait dû appareiller la veille suivant les ordres reçus, mais il prolonge son séjour afin de compléter le plan d'entrée du port.

Le 25 décembre, un mât ayant été dressé derrière la pierre sculptée aux armes de France, Duchemin renouvelle la prise de possession de l'île par Morphey en 1756, et il joint à l'acte toutes les îles de l'archipel. Cérémonie marquée par le pavillon du roi hissé en tête des 37 pieds du mât, un « vive le Roi » prononcé par cinq fois et 7 coups de canon.

<sup>13</sup> Une lettre nous apprend la relâche de *la Curieuse* à Foulepointe et son retour par l'île Bourbon (Base-docu=> 4 mars 1769 – Bellecombe et Crémont au ministre). Dans son journal, Pépin, le second de *la Curieuse* rapporte les journées passées entre Foulepointe et Bourbon, à devoir se serrer et se rationner pour les malades rescapés de l'établissement de traite, que Lampériaire a choisi de rapatrier.

Le 27 décembre, encore deux Noirs marrons. Le Sr Gillot<sup>14</sup>, responsable de l'exploitation des bois décrit les diverses essences rencontrées ; des échantillons ont été chargés à bord de *la Digue*.

Le 28 décembre 1768, la flûte *la Digue* se met en état d'appareiller.

### Reconnaissance de l'île Praslin par la goélette *la Curieuse* (du 2 au 23 novembre)

Sur cette expédition de *la Curieuse* dans les îles du nord-est de l'archipel, nous avons deux sources d'information, d'une part le rapport du commandant de *la Curieuse*, M. Lampérière, auquel il a joint les rapports qui lui ont été faits des différentes excursions, et d'autre part le journal tenu par son second, le Sr Pépin.

Partie le 2 novembre au matin, faute de vent *la Curieuse* peine à s'éloigner. Les deux premiers jours, on en profite pour aller en pirogue à l'île Ste Anne s'approvisionner en tortues. Des calmes persistants et des courants contraires rendent cette traversée interminable : le 6 novembre, la goélette n'est qu'à mi-chemin, au voisinage de l'île aux Récifs. Ensuite, grâce aux courants et à un cap plus favorable, une journée suffit pour venir mouiller dans le canal entre l'île Moras et l'île la Digue. Description des îles que l'on aperçoit.

Les 7 et 8 novembre, la goélette contourne par l'Est l'île Moras et vient mouiller dans la grande anse du NE, face à l'île Curieuse. Premières reconnaissances de l'île en utilisant la pirogue pour y aborder. Recherche d'une anse propice au débarquement, recherche d'une aiguade et d'un lieu favorable pour installer la prise de possession de l'île.

Dès le 10, la pirogue a découvert le lieu recherché où *la Curieuse* ira mouiller le 15. « Une très belle anse d'environ ½ lieue de profondeur sur 1 lieue d'étendue ... Toutes les chaloupes peuvent mettre à terre dans cette anse. C'est, sans contredire, le plus bel endroit de l'île et aussi le meilleur, à cause du plat pays qui traverse jusqu'à l'anse du SE où il y a de beaux bois ». Le Sr Pépin qui commandait la pirogue rapporte « on a mis les cabris à terre, savoir un mâle et deux femelles ». Lui-même a été faire une première petite excursion à terre : « j'y ai trouvé de l'eau assez bonne... Cette anse est bordée de cocotiers et de bois de pays et de cette espèce de doubles cocos. La rivière est au milieu de l'anse, qui sort d'une roche ».

Le 11 novembre Pépin retourne à terre sur l'île Moras :

« Etant sur la roche pour y faire de l'eau, nous avons vu 2 caïmans dans la rivière de 10 à 12 pieds de long qui nous ont un peu effrayés mais n'ayant point de fusil, nous n'avions que des haches d'arme, cependant nous avons fait notre eau et nous nous en sommes revenus au bord de la mer ; mais la mer étant basse nous n'avons pas embarqué notre tierçon. Nous l'avons laissé sur le rivage, et été chercher quelques tortues que nous avons trouvées en revenant au bord de la pirogue. Nous avons rencontré dans notre chemin un petit ruisseau dans lequel nous avons tué un petit caïman d'environ 4 pieds de long que nous avons porté à bord, les autres caïmans que nous avons vus nous ont poursuivis un peu de temps et ne pouvant nous rejoindre, ils ont retourné à leur rivière (Ceux qui iront dans cette île n'auront qu'à faire bien attention.) »

Le 13, brève visite à l'île Curieuse :

« A 8 heures, on a été à terre à l'île Curieuse, on a rien vu de remarquable que les choses dont nous avons déjà parlé. On a seulement trouvé quelques arbres de doubles cocotiers, et quelques-uns de cocos ordinaires que l'on a envoyés à bord ».

En fait, ces doubles cocos sont les fameux *cocos des Maldives* ou *cocos de mer*. Leur découverte sur l'île Curieuse et sur l'île Praslin, est une véritable trouvaille dont l'expédition n'aura pas conscience avant leur identification par Poivre à leur retour.

Le 15 novembre, la goélette mouille dans l'anse choisie pour le débarquement et pour la prise de possession de l'île. Pépin note dans son journal : « Ce matin ils ont vu un caïman de 15 pieds de long environ qui est venu leur rendre visite le long du bord. On l'a salué de quelques coups de fusil ce qui l'a obligé de se retirer ».

<sup>14</sup> On retrouvera Gillot lors de l'installation d'une petite colonie sur l'île Mahé. (C.f. notre étude Colonisation des Seychelles. Également : base docu => sans date n°20. Éléments biographiques sur Gillot)

Le 16, un détachement entreprend la visite de l'intérieur de l'île. En leur absence on scelle le plomb de prise de possession et on dresse un mât de pavillon.

A terre, le détachement prend la direction du centre de l'île. Progression souvent difficile à cause du relief très accidenté. Des montagnes, des rivières, des blocs de roches et les caïmans dont il convient de se méfier. Le quatrième jour, Pépin, l'officier commandant le détachement, se blesse au pied avec une hache et doit être évacué. Un Noir est dépêché au mouillage pour prévenir de l'accident. On envoie un bateau récupérer le blessé dans une anse du NE de l'île où se trouve leur dernier bivouaque. Un officier vient remplacer le blessé pour une seule journée de reconnaissance dans le secteur nord-est de l'île. Une troisième reconnaissance, également d'une seule journée, est effectuée deux jours plus tard, vers la pointe nord de l'île.

Le 20 novembre, on termine les préparatifs pour la prise de possession de l'île, un mât de 45 pieds et un plomb aux armes de France avec le nouveau nom de l'île « île Praslin », du nom du ministre de la Marine. Le 21 novembre, le pavillon est déployé en haut du mât, et salué de la voix et du canon. L'événement est rapporté par le Sr Pépin qui ne nous dit pas comment s'est terminée la journée :

« Nous avons mis pavillon devant et derrière avec la flamme au grand mât et le guidon au mât de misaine. Nous avons salué de trois Vive le Roi et de 3 coups de pierrier, et l'avons nommée *l'île Praslin*. A midi nous avons bu à la santé du Roi et tiré 3 coups de pierrier, ensuite bu à la santé de nos maîtresses et tiré 7 coups de pierrier »

C'est le 22 novembre qu'a eu lieu la troisième reconnaissance de l'île ; à son retour, Lampériaire note : « Voilà l'île Praslin visitée en toutes ses parties, excepté celle du sud qui paraît de la même nature que celles qui ont été visitées ». Le lendemain, il abandonne l'idée d'explorer le sud de l'île, et *la Curieuse* appareille par un vent violent, contourne l'île Praslin par le nord, met le cap au SSO et mouille ce même 23 novembre sous l'île Ste Anne. A 8 h et demi du soir, Lampériaire est reçu à bord de *la Digue*.

Le 24 novembre, à la force des avirons, *la Curieuse* entre au port de l'île Seychelles. Pépin note dans son journal :

« La flûte *la Digue* nous a envoyé sa chaloupe pour nous aider à nous touer dedans. Nous avons passé le long d'elle, et nous l'avons saluée de trois Vive le Roi, elle nous a rendu le salut et sommes venus mouiller derrière elle à 9 heures. »

A l'aller comme au retour, de très nombreux relevés des îles circonvoisines ont été effectués. Sont nommées : l'île du Sud-Est, l'île Anonyme, l'île Cachée, l'île du Cerf, l'île Moyenne, l'île Petite, l'île Sèche, l'île Ste Anne, l'île Seychelles, l'île Silhouette, les Mamelles, la Cousine, le Cousin, la Digue, l'île Curieuse, l'île aux Récifs, l'île aux Frégates, l'île aux Fous, l'île Aride, l'île St Pierre, l'île Juliette, l'île Félicité, et bien sûr l'île Praslin, nouvelle appellation de l'île Moras.

### **Retour de la flûte *la Digue* à l'Isle de France (janvier 1769)**

Depuis qu'elle s'est amarrée au fond du port de l'île Seychelles deux mois plus tôt, *la Digue* n'a pas bougé de son mouillage. C'est le 29 décembre 1768 qu'elle lève l'ancre pour regagner l'Isle de France. On se rappelle que le 8 du même mois *la Curieuse* a appareillé de son côté, c'est donc seule que *la Digue* va faire son retour, sans avoir à se soucier des lenteurs de *la Curieuse*.

La reconnaissance des îles n'est pas achevée, mais la date fixée par Marion pour s'en retourner est dépassée depuis 15 jours, il est temps de partir. D'autant qu'on peut être satisfait, l'ingénieur Barré vient de terminer les relevés cartographiques qui vont lui permettre de dresser une carte précise de l'archipel.

*La Digue* se dirige sur l'île Rodrigue suivant un scénario bien réglé : s'approcher en se gardant une marge en longitude, donc route au SSE, puis infléchir sa route progressivement vers l'ouest au fur et à mesure qu'on se rapproche de la latitude de Rodrigue.

*La Digue* passe très au large à l'ouest de Saya de Malha, puis à 2 lieues à l'ouest de Roquepire, toujours sans apercevoir aucune terre.

Le 19 janvier, gros temps, un Noir nommé Sangout est tombé à la mer et n'a pu être secouru.

Le 27, Rodrigues est en vue. Sans tâcher de s'y arrêter *la Digue* prend la direction de l'Isle de France.

Le 29, aperçu la montagne de Bambou, puis à midi l'île Ronde.

Le 30, à 11 heures du soir, *la Digue* mouille devant l'entrée du Port-Louis.

Le 31 janvier 1769, au petit jour, le pilote du port monte à bord. A 7 heures du soir *la Digue* est solidement amarrée au fond du port.

### Compte-rendu de mission, les suites à prévoir

Pierre Poivre informe le ministre du retour de la flûte et de la reconnaissance de l'archipel des Seychelles, il écrit :

« La flûte *la Digue* arrivée aux îles de Mahé vers la fin de septembre, temps auquel commence la saison des pluies, n'a pu reconnaître qu'imparfaitement ces îles.

Ce bâtiment en a rapporté une grande quantité de noix de coco qui ont été plantées ici au bord de la mer<sup>15</sup>, et un demi-chargement de beau bois, propre à la construction des bâtiments civils et de mer.

Il résulte des rapports faits sur ces trois îles, que la moitié du terrain de la plus grande ne saurait être cultivée ; que la terre est médiocrement bonne dans le reste de l'île ; qu'elle abonde en crocodiles dangereux et en reptiles de toute espèce ; qu'il s'y trouve des tortues de terre très grosses et qu'on peut y pêcher des tortues de mer en abondance. »<sup>16</sup>

Ce rapport en demi-teinte est, somme toute, assez encourageant : l'archipel possède suffisamment d'atouts pour qu'on puisse songer à y établir une petite colonie. En effet, celle-ci pourrait fournir les tortues nécessaires aux besoins de l'hôpital, mettant fin à leur surexploitation à l'île Rodrigues. Elle contribuerait à combler un déficit : l'Isle de France souffre du manque de bois d'œuvre et doit donc en permanence en importer. Enfin, quand bien même, une bonne partie des terres serait stérile, cela laisse suffisamment de surface cultivable pour nourrir une petite colonie et satisfaire aux projets de Poivre qui songe à y établir la culture des épicerie fines.

Toujours dans le même courrier Poivre évoque la mission à venir qui viendra compléter cette reconnaissance très imparfaite de l'archipel.

« Nous pensons que M. le Ch. Desroches y enverra à son arrivée la corvette *l'Heure du berger* commandée par M. Grenier, et que cet officier dont le zèle est éprouvé, nous rapportera toutes les connaissances nécessaires sur l'archipel qui s'étend d'ici aux îles Maldives. »

Enfin c'est Marion qui rend compte au ministre de la mission qui lui a été confiée, regrettant qu'elle ait été écourtée<sup>17</sup> :

« Avec toute la diligence imaginable, avec l'emploi de tous les moyens possibles, je ne pouvais éviter pour la flûte et la goélette, l'inconvénient d'un départ très tardif de l'Isle de France où j'étais arrivé dans une saison trop avancée pour ce voyage. Il ne doit donc être considéré que comme un coup d'œil jeté sur un archipel, à l'examen, la découverte et l'exacte fréquentation duquel, tant au-dehors qu'au-dedans, il est à souhaiter qu'on puisse consacrer un temps plus considérable. »

Il rappelle les bénéfices premiers à poursuivre les reconnaissances en direction de l'Inde et des Maldives : « l'avantage d'abrèger la route des Indes ... la jouissance d'une relâche offrant les premiers secours, la sûreté du mouillage, la satiété de l'eau, et celle de l'exploitation des bois pour des radoub. ». Enfin il énumère les ressources déjà identifiées dont on peut tirer profit :

« Premièrement. Sur celui de la tortue de terre, qui y deviendra commune pour peu qu'on travaille à la destruction des caïmans qui la dévore, et ce ne serait pas un ouvrage difficile et de longue haleine.

« Secondement. Sur celui du caret, dont il serait facile de rassembler une certaine quantité, en s'arrangeant et se précautionnant en conséquence.

« Troisièmement. Sur une très grande abondance de cocotiers, arbre si précieux, si justement vanté, et qu'avec le secours de quelques familles malabars, on bénéficierait de manière à en retirer la même utilité, le même produit, les mêmes ressources, qui en rendent la culture si intéressante aux Indes.

<sup>15</sup> L'expédition est de retour depuis 18 jours lorsque Poivre écrit cette lettre. S'il a été informé des cocos rapportés, en revanche il est certain qu'il n'a pas encore eu l'occasion de les voir, sans quoi c'est avec enthousiasme qu'il aurait informé le ministre de la découverte du coco de mer.

<sup>16</sup> Base docu => 18 février 1769, Poivre au ministre.

<sup>17</sup> Base docu => 14 août 1769 - Marion Dufresne au ministre.

« Quatrièmement. Sur l'article de la pêche que j'ai lieu de présumer devoir ou pouvoir être assez considérable dans une saison de l'année pour fournir au même commerce de poisson salé qui se fait annuellement des Maldives à Achem, et le long de la côte de l'est. Je ne comprends pas la pêche de vaches marines qui, par la beauté de leur peau, pourraient promettre un bénéfice.

« Cinquièmement. Sur la possession du coco de mer, et de l'arbre qui le produit. J'ai pris la liberté, Monseigneur, de vous adresser quatre de ces cocos, fruit très estimé et recherché aux Indes, autant peut-être par sa rareté que par la vertu qu'on lui attribue, d'être un contrepoison infailible. »

Marion termine son courrier en demandant qu'on lui confie deux bâtiments pour poursuivre des missions de reconnaissance, et, montrant l'intérêt qu'il y aurait à établir une petite colonie aux Seychelles, il propose de s'en charger.

## Bilan

L'expédition menée aux Seychelles par *la Digue* était le résultat d'un arrangement entre le roi d'une part, et un armateur, Marion, d'autre part ; l'un apportait la flûte *la Digue* et des facilités de caisse, et Marion assumait les frais de l'armement.

Le bénéfice pour le roi fut incontestable : la reconnaissance des routes vers l'Inde et de l'archipel des Seychelles répondait à un impératif économique et stratégique ; d'ailleurs de nouvelles missions allaient suivre, plus sûres, grâce à la carte très précise dressée par l'ingénieur Barré : « *Carte plate des îles Seychelles, Praslin, Silhouette et autres qui leur sont adjacentes; situées depuis le 3°50' jusqu'au 5°30' de latitude méridionale.*

Il semble que de son côté, l'armateur Marion n'ait pas eu à se plaindre du résultat : « Ce bâtiment en a rapporté une grande quantité de noix de coco qui ont été plantées ici au bord de la mer, et un demi-chargement de beau bois, propre à la construction des bâtiments civils et de mer. »<sup>18</sup>. Voilà ce qu'écrivit Poivre au ministre au retour de *la Digue*. On ne sait pas si les cocos et double-cocos ont apporté quelque argent dans la bourse de Marion, mais il n'est pas douteux que le demi-chargement de bois d'œuvre n'ait indemnisé largement Marion de tous ses frais. Dans le cas contraire nous aurions eu connaissance de ses plaintes.

\* \* \*

---

<sup>18</sup> Base docu => 18 février 1769, Poivre au ministre.